

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat National des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs des Hôpitaux Non Universitaires (SNMARHNU) a été reçu avec la Confédération des Hôpitaux Généraux (CHG) et les membres du Collectif des Syndicats de Praticiens Hospitaliers (CSPH) par le Ministre, Mr Douste-Blazy, son cabinet et la DHOS, dans l'après-midi du 26 août pour étudier la proposition de protocole relatif à la chirurgie dans le secteur public.

Nous nous félicitons que des discussions aient pu aborder les réels problèmes de la chirurgie en France tout en rappelant que le protocole de chirurgie du public doit s'inclure dans des négociations d'évolution du statut du médecin à l'hôpital. Il ne paraît pas judicieux de traiter les problèmes de l'hôpital public uniquement sous l'angle d'une spécialité en particulier.

L'Hôpital doit évoluer vers des regroupements inter-hospitaliers et des redéploiements des effectifs médicaux. Ce n'est pas la chirurgie, plus que d'autres spécialités, qui est pénible mais les conditions de travail : à activité égale, c'est plus pénible à deux qu'à dix, comme nous le constatons encore trop souvent.

Nos interlocuteurs nous ont paru partager notre analyse et sont d'accord pour entreprendre rapidement des discussions : sur l'évolution du statut de médecin hospitalier, sur la prise en compte du protocole de chirurgie, sur la révision des conditions de valorisation des astreintes et de leurs conséquences sur la retraite, sur les modes d'évaluations des compétences et sur le moyen de rétablir des passerelles entre spécialités.

En ce qui concerne l'Ordonnance sur la Gouvernance, nous continuons à émettre des réserves sur le conseil exécutif, en particulier la survalorisation des pouvoirs accordés aux directeurs et la dévalorisation des Commissions Médicales d'Établissements qui n'ont plus aucun rôle décisionnel sur les modalités de gestion de l'établissement.

Nous souhaitons que les réunions sur le statut prennent effet le plus tôt possible. Toute tentative de modification du statut en dehors de ce cadre serait suivie de vives actions de protestations de la part des principales fédérations syndicales de médecins hospitaliers qui continueront à défendre le service public et son statut unique de praticien hospitalier.

Le 27 août 2004, Michel VIGNIER Président du SNMARHNU